REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2014

Convocations adressées le 21 février 2014

ORDRE DU JOUR

- Avenant au Marché Assainissement
- Attribution logements (Chapiteau, Berdoche)
- Permanences Elections Municipales
- Infos et questions diverses

L'an deux mil quatorze et le vendredi vingt-huit février, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents: Mrs Jacques OTTELET, André LEFEVRE, Mme Marie CASTEL Adjoints,

Mmes Bernadette BARBIER, Céline BENOIST, Aline GALLY,

Mr Vincent AHÜ

Absents excusés: Mr William MARTEL (pouvoir à Aline GALLY)

Absents: Mr Louis POITOUT

Secrétaire de séance : Mme Céline BENOIST



AVENANT AU MARCHE ASSAINISSEMENT:

Le Conseil Municipal accepte les devis suivants : (7voix Pour et 1 Abstention)

- Avenant Maîtrise d'œuvre d'un montant de 3 800.- € HT
- Analyse complémentaire d'un montant de 2 485.- € HT

Le Conseil Municipal charge le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier et de demander les subventions auprès de l'Agence de l'Eau.

ATTRIBUTION LOGEMENTS (Chapiteau, Berdoche):

Préfecture le :

<u>Chapiteau n°2</u>: Le Conseil Municipal après étude des candidatures et après en avoir délibéré décide d'attribuer à Mr Jérôme CHARDON à compter du 1^{ER} mars 2014.

<u>Berdoche n°3</u>: Le Conseil Municipal après étude des candidatures et après en avoir délibéré décide d'attribuer à Mr Benjamin MOCQUOT à compter du 1^{ER} mars 2014.

PERMANENCES ELECTIONS MUNICIPALES:

Le Conseil Municipal organise la tenue des permanences du bureau de vote pour les scrutins des 23 et 30 mars prochain.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

** Renouvellement contrat de balayage: Le Conseil Municipal décide de reconduire pour 2014, le contrat de balayage réalisé par l'entreprise MANSANTI TP. Le balayage sera effectué une fois par trimestre, au prix de 443.50 € H.T. la prestation.

La séance a été levée à 21h20

Varennes, le 7 mars 2014 April Le Maire MOCQUOT